



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 2 – Juillet 2003

Anciens et nouveaux plurilinguismes

SOMMAIRE

Introduction

Premier chapitre : Les situations de plurilinguisme : aménagement et représentations

Lambert-Félix Prudent : *Les nouveaux défis de la standardisation. (Comment écrire les langages littéraires, techniques et scientifiques en créole martiniquais ?)*

Claudine Bavoux : *Fin de la « vieille diglossie » réunionnaise ?*

Gervais Salabert : *Les Seychelles : à la recherche d'un trilinguisme équilibré*

Discussion

Deuxième chapitre : Ecrire en situation de plurilinguisme

Jacky Simonin : *Médias de contact et contact de langues. Le cas réunionnais*

Norbert Dodille : *Contacts de langues et de culture dans le Journal d'Yvonne Blondel*

Discussion

Troisième chapitre : Analyses de langues et de discours en situation de contact

Jean-Philippe Watbled : *Grammaire créole et grammaire française*

Marinette Matthey : *Le français langue de contact en Suisse romande*

Gudrun Ledegen : *Regards sur l'évolution des mélanges codiques à la Réunion : l'avènement de l'interlecte ?*

Brigitte Rasoloniaina : *Le variaminanana des marchands de Tanjombato, zone rurale d'Antananarivo*

Discussion

Quatrième chapitre : Aspects du plurilinguisme en milieu scolaire

Rada Tirvassen : *Approcher les contacts des langues à partir des outils issus du structuralisme : quel usage effectuer du terme interférence ?*

Sophie Babault : *Plurilinguisme et tensions identitaires chez les lycéens malgaches*

Discussion

DEUXIEME CHAPITR²E

Ecrire en situation de plurilinguisme

Jacky Simonin : *Médias de contact et contact de langues. Le cas réunionnais*

Norbert Dodille : *Contacts de langues et de culture dans le Journal d'Yvonne Blondel*

Discussion

MEDIAS DE CONTACT ET CONTACT DE LANGUES.

LE CAS REUNIONNAIS

Jacky Simonin

L.C.F.- U.M.R. 8143 du C.N.R.S. – Université de la Réunion

Les pratiques langagières à l'œuvre aujourd'hui dans les médias réunionnais s'inscrivent dans une socio-histoire singulière, celle de l'île de la Réunion. Leur observation aura une portée explicative accrue si l'on situe l'évolution des médias et des parlars réunionnais dans le contexte de l'histoire contemporaine, période au cours de laquelle la société réunionnaise connaît des bouleversements considérables.

Présentant en préambule une observation limitée à quelques extraits de la presse écrite, nous tenterons ensuite de mettre à jour les ressorts qui font que les médias réunionnais forment un puissant « accélérateur » de la dynamique sociolinguistique insulaire (Simonin & Watin 1993).

Héritiers d'une tradition de proximité qui en font des « médias de contact », les médias locaux s'érigent en institution médiatique (Simonin 2001a). Entreprise symbolique, ils sont producteurs de discours sociaux, pour, sur et dans un contexte local. C'est une « institution du sens » (Descombes 1996) qui, prenant sens au sein d'une communauté locale, est incitatrice de comportements, génératrice de perceptions. En s'institutionnalisant, les médias réunionnais affirment un pouvoir croissant de légitimation de leurs contenus, de leurs discours et genres, de leurs formats et de leurs formes, en particulier des formes de parlars qui ont cours. De tels médias de contact trouvent un écho redoublé lorsque la situation sociolinguistique met en présence quotidienne des langues en contact. Le français et le créole co-existent et se mêlent dans les usages quotidiens, sinon dans les représentations. Et ces phénomènes de mixage, dont aucune instance n'est venue jusqu'à ce jour fixer les normes évoluent « à l'air libre ». Les médias réunionnais qui jouent la carte de la proximité et de l'interactivité constituent un espace d'expression publique qui légitime les pratiques langagières en cours. Il faudra attendre la mise en place du CAPES de créole, des écoles bilingues français/créole, l'option « langue et culture régionale », comme l'instauration d'une graphie normalisée du créole réunionnais ; et plus généralement l'action de l'institution scolaire pour observer si de telles interventions en matière d'aménagement linguistique présentent quelque effet sur l'état présent de la situation sociolinguistique réunionnaise.

Préambule. Extraits de presse réunionnaise

Deux événements récents dont la presse s'est fait l'écho vont illustrer notre propos :

Evénement 1 :

« *Chronique d'un succès annoncé* » titre le *Quotidien* (21/10/2000) qui souligne : « *La semaine créole en l'air* ». Le surlendemain, le même journal insère à la rubrique *Agenda*, un extrait de « *Zistwar Tikok* » intitulé : « *In kuit zérnionm* »¹.

Le *Journal de l'Ile* (27/10/2000) propose en page « Economie » un article relatif à l'annonce officielle de création du CAPES de créole. Le journaliste fait état d'un communiqué du député Maire du Tampon, qui s'en inquiète :

« *le créole avait ses particularités. Bref, lu le pas tro kontan de voir koman bana i sa va traite tousala. Et le député maire, qui n'en rate pas une pour promouvoir la bidep, de rappeler qu'il y avait certes le créole des hauts, celui des bas, mais aussi le créole du Nord et le créole du Sud* ». Et le journaliste de conclure son article (titré : « Créoles du Nord et du Sud ») : « *Encore une subtilité de la langue créole* »².

Le projet du pouvoir politique (porté par le gouvernement et une partie de la classe politique réunionnaise) de créer deux départements suscitait un débat public intense dans la société civile réunionnaise, tout en divisant hommes politiques, de droite et de gauche. La *Loi d'orientation pour l'Outre mer*, en discussion parlementaire au dernier trimestre 2000, comporte un volet institutionnel qui ouvre la voie vers un changement de statut. Il est appuyé par les deux têtes de l'exécutif : avec la venue du Premier Ministre, L. Jospin, à la Réunion en décembre 2000, et celle annoncée de J. Chirac en mai 2001. Entre temps, les élections municipales de mars 2001 ont changé la donne politique. Une très large majorité des communes a basculé à droite. Le volet statutaire de la loi est mis en sommeil. Au-delà d'une réforme en apparence administrative visant une meilleure proximité des services publics rendus auprès des citoyens et usagers habitant le Sud de la Réunion, le projet de partage bi-départemental de la Réunion a réactivé la question du statut politique de l'île. Il a en outre été interprété comme une menace de coupure symbolique de la population qui se pense en une totalité solidaire et qui perçoit le territoire insulaire dans une contiguïté vécue. A l'instar de la variation géolinguistique sur laquelle le journaliste ironise, la limite territoriale projetée devant partager les deux départements est ressentie comme une frontière. Ce qui pourrait expliquer la popularité d'un slogan alors forgé : « *Coup pa nou* »³. Renvoyée *sine die*, la « *bidép* » semble bien ancrée dans la mémoire collective.

Evénement 2 :

Réagissant à la menace du retour du monopole d'Air France, situation de fait due aux difficultés de la compagnie aérienne AOM, un farouche opposant à la bi-départementalisation, J.-P. Virapoullé, maire de St André, organise une conférence de presse au nom de l'UDF-Réunion, parti qu'il préside.

Le *Journal de l'Ile* titre : « *Coupe pas nos ailes* ».

« *Après le « coup pas nous sans consulte à nous si ou coup à nous sans consulte à nous, ou va gout' à nous », l'UDF s'est trouvé un nouveau slogan : « coup pas nos ailes, coupe pas nout cordon ombilical avec la métropole »*⁴ (*Le Journal de l'Ile*, 5/05/2001).

¹ Histoire de Petit Coq. Une cuite de géranium.

² ... lui il n'est pas trop satisfait de voir comment ils vont traiter tout cela ...

³ Ne nous coupez pas.

⁴ [...] « ne nous coupez pas sans nous consulter et si vous nous coupez sans nous consulter vous aurez affaire à nous » [...] « ne coupez pas nos ailes, ne coupez pas notre cordon ombilical avec la métropole ».

Le Quotidien reprend le cadrage politique opéré par le président de l'UDF :

« *Les ailes sont le seul cordon ombilical du développement économique ... On est en train d'étrangler l'économie des DOM ... Ce problème aérien constitue « un élément de l'explosion sociale » ... « Cette continuité territoriale, l'UDF l'inscrit dans son programme politique qui repose sur l'unité. « L'unité de la Réunion », avec donc la victoire face à la bidép. « L'unité dans la France et l'unité dans l'Europe » ».*

Notons la complexité que présente un répertoire instable, flottant, de langues en contact. Une complexité qui se manifeste dans l'agenda politico-médiatique comme dans le fonctionnement linguistique des plus petits faits de langue :

- les pratiques graphiques ne sont pas stabilisées. Présence ou non de l'apostrophe, du *e* et de *s* en finale de mot

Ex. : - apostrophe (+/-) : « *gout' / coup* » ;

- *e* (+/-) : « *coupe / coup* » ;

- *s* (+/-) : « *à nous / à nou* » ;

- co-présence de deux codes d'écriture « l'ekritir 77 » à base phonologique (Ex. : « *In kuit zérnionm* ») et de la graphie étymologique s'inspirant de la graphie du français ;

- les parentés lexicales (les « faux amis » par exemple) sont sources d'ambiguïté structurale « *Une semaine en l'air* » se comprendrait comme une expression en créole (« *en l'air* » signifiant 'au dessus') ou en français, ou un mélange des deux langues ;

- mentionnons aussi une création lexicale : *clicanoo*, nom donné au site Internet du *Journal de l'Île*. Ce néologisme est formé à partir de « *click* » mot d'emprunt ayant « cliquer » comme équivalent français et de la finale [u] de « *Wanadoo* ». Ce qui en créole peut se lire : « *clik a nous* ».

Les cadres d'interprétation de ces « petits faits » de langue sont bien sûr multiples. En référence aux problématiques de l'interaction, nous les rapportons pour notre part à plusieurs plans d'une rhétorique discursive (Simonin, 1995a, 1995b, 2001b). Alternances et variations manifestent des processus inférentiels qui ont lieu au sein d'un univers symbolique particulier et dont les légitimités doxiques fondent une représentation du parler légitime.

L'opération rhétorique de l'amalgame entre langue, statut et voies de communication en est un exemple emblématique. Le principe de l'unité de la langue (qui occulte les variations géographiques et sociologiques internes au créole réunionnais), l'unité insulaire (qui s'oppose au partage interne à l'île, soit « la bidép »), l'unité politique dans l'ensemble national français (que garantit un département réunionnais semblable à tout département de métropole), enfin la continuité territoriale avec la métropole (que menace la raréfaction des communications aériennes) sont mis ensemble pour former une retentissante caisse de résonance qui n'est guère audible et décryptable que par ceux qui partagent un même univers de sens.

En appui à cet argumentaire, l'homme politique et le journaliste qui rapporte ses propos recourent à une palette de moyens linguistiques – dont les alternances langagières, français/créole.

Celles-ci assument diverses fonctions discursives, thématiques, expressives, identitaires (Gumperz 1989) selon la position prise dans le discours (Goffman 1987). Ainsi, les variations de formes langagières s'autorisent un répertoire linguistique ouvert, instable, chaotique, stochastique, hybride. Celui-ci, en fonction duquel se forment dans le quotidien des situations, les représentations et les pratiques langagières, alternantes et variables, évolue dans un cadre sociétal, lui-même en mutations rapides, au sein d'un univers symbolique en profonde restructuration.

Les médias de contact

De manière simple, on peut dire des médias qu'ils représentent un ensemble d'objets techniques qui servent à communiquer à distance, à « télé »-communiquer. Cet ensemble de technologies d'information et de communication reçoit une définition en extension et en compréhension.

Selon une *définition extensive*, les médias se distribuent en deux sous groupes, 1) les médias de diffusion et 2) les médias d'interaction. Le premier des médias de diffusion c'est l'écrit et l'imprimé, presse et livres. Puis apparaît la diffusion sonore, la radio qui permet de transmettre le son, parole, musique et bruit, enfin avec la télévision, l'image. Deux traits spécifient les médias de diffusion. Ils fonctionnent majoritairement selon le principe de la communication unilatérale descendante, de point à masse. Ce sont des médias de masse. Le second groupe rassemble les médias d'interaction ; lesquels, symétriquement suivent le principe de la communication horizontale, point à point. Courrier postal écrit, télégraphe, téléphone fixe et mobile, et maintenant le réseau Internet comme vecteur d'échange multimédia intégrant texte, son et image en sont les technologies les plus connues et répandues. Les médias sont des machines à communiquer, des réseaux, par lesquels circulent des contenus d'information et de culture qui sont diffusés et/ou échangés. Ce que l'on voit apparaître c'est une interpénétration de ce qui auparavant semblait nettement séparé. Médias de diffusion et médias d'interaction se mélangent, communication verticale et communication horizontale tendent à se mixer. Des médias hybrides surgissent. Les médias audiovisuels de masse offrent des programmes interactifs, proches des auditeurs et des téléspectateurs. En affichant une valeur de proximité, ils déploient les procédés communicationnels les plus variés pour impliquer le public, en faire des acteurs. talk-show, reality-show, présence du public en studio, radio trottoir, sondage, contacts en direct par téléphone, télématique et Internet ... font partie de ces procédés, que l'on qualifie de « télé-réalité ».

Une *définition compréhensive* et dynamique nous fera retenir trois paramètres fondamentaux pour appréhender les médias réunionnais. Deux d'entre eux concernent 1) le contexte socio-historique de la Réunion qui donne une forme sociale particulière 2) au processus d'émergence et d'hybridation des médias. Un troisième, celui d'instance de légitimation 3), nous permettra de lier conceptuellement évolution sociolinguistique et mutation du paysage médiatique réunionnais.

La Réunion d'hier à aujourd'hui

La Réunion des années soixante-dix est encore marquée par un clivage socio-politique profond entre légitimistes attachés à maintenir un lien fort avec la métropole et les tenants d'une autonomie plus ou moins renforcée, voire pour certains, militant pour l'indépendance. L'enjeu dépasse les seules forces politiques qui s'affrontent sur la scène réunionnaise. Dans le contexte de la guerre froide qui oppose bloc de l'est et bloc de l'ouest, la Réunion revêt pour la France une importance géostratégique d'autant plus grande si l'on précise que les îles avoisinantes (Madagascar, Seychelles et Maurice) ont adopté à leur indépendance un régime socialiste, comme c'est le cas de nombreux pays africains issus de l'empire colonial français.

Malgré la départementalisation intervenue en 1946, perdure une situation sociale et économique qui prévalait à l'époque coloniale. Il est vrai que sous l'impulsion de Michel Debré, député de la Réunion, s'est amorcé un changement du contexte. A partir des années soixante, les interventions publiques montent en puissance dans le domaine scolaire, sanitaire, social (dont le logement). Il faudra cependant attendre la décennie suivante pour rendre sensibles leurs effets.

Quant au paysage médiatique il se compose à l'image du politique (cf. Simonin, 1999 ; Watin 2001). Il en constitue alors un instrument d'expression sinon de propagande. L'audiovisuel (radio et télévision) relève du strict contrôle de l'Etat. La presse écrite comprend un ensemble de petits journaux d'opinion en voie d'extinction. Sur la place, restent deux quotidiens. Le *Journal de l'Île de la Réunion*, affidé à la droite locale, et *Témoignages*, organe du Parti communiste réunionnais. Le premier, voué à Michel Debré et aux forces politiques qui le soutiennent, se fait le porte parole des notables et du pouvoir économique établi. Le second développe une ligne éditoriale qui correspond à son appartenance partisane. Ce qui lui vaut de subir censure, saisies et interdictions. A cette époque, le délit d'opinion est toujours de rigueur. C'est l'apparition d'un nouveau journal quotidien en 1976, *Le Quotidien de la Réunion* qui va signer une « brèche médiatique » ouvrant sur une nouvelle ère.

Partagée entre une langue dominante, le français, et une langue dominée, le créole, la situation sociolinguistique est tout aussi clivée que le reste de la société. Les deux langues s'opposent en une hiérarchisation sociale. Si le créole est la langue majoritairement parlée, c'est le français qui occupe la position haute. La première est stigmatisée alors que la seconde est valorisée. Une politique d'assimilation culturelle et linguistique est formellement affichée, du haut de l'Etat français, et de ses principes républicains. La *diglossie* nomme ce clivage identitaire dans l'ordre du linguistique.

Suivent deux décennies d'ouverture durant lesquelles la Réunion va connaître des changements sociétaux profonds, rapides, qui vont aboutir à un réaménagement de l'ensemble de ses structures. Résultant pour une part décisive des interventions publiques, peu à peu la population voit sa situation sanitaire mais aussi sociale s'améliorer, au regard de ce qu'elle fut au temps de la colonie et jusqu'à la fin des années soixante. La scolarisation s'accélère, le développement de l'économie s'intensifie, impulsé par des aides spécifiques de l'État (et de l'Europe). Moins frontal, le climat politique s'apaise quelque peu, la liberté d'opinion commence à s'affirmer. Cependant la situation sociolinguistique s'avère paradoxale. D'un côté, l'île se transformera en profondeur, y compris sur le plan langagier, d'un autre côté, la question linguistique sera mise en veilleuse.

Émergence d'un espace médiatique hybride

Les médias connaissent un développement significatif, lié à la fin progressive du monopole étatique de diffusion, notamment à partir de la libéralisation des ondes radio en 1982. Et si le début des années 90 est marqué par les émeutes sociales autour de *Téléfreedom*, ayant pour cadre le quartier du Chaudron, par delà sa violence, cet événement signe la fin d'un contrôle politico-médiatique serré. Il ouvre jusqu'à aujourd'hui une période où le principe de la liberté d'opinion se consolide, et s'affirme l'Etat de droit. Le paysage médiatique s'élargit : l'offre télévisuelle devient abondante. Et l'on observe un bond en avant dans le domaine des nouvelles technologies, allant de l'équipement en téléphone fixe au mobile et à Internet. Tous ces éléments ne sont pas sans conséquence sur les modalités de la communication sociale, fondée sur une valeur centrale, la proximité, et un principe essentiel qui régit les relations sociales, l'inter-connaissance. S'opère un « recadrage » de la société créole traditionnelle, une restructuration symbolique de son rapport au monde. Pour autant on n'assiste pas à une substitution pure et simple du « communautaire » par le « sociétaire » (Simonin, 2000b). On observe plutôt une forme d'hybridation – si l'on veut bien adopter une métaphore biologique – qui se manifeste par un processus de télescopage entre forme « traditionnelle-créole » de sociabilité et forme « moderne-européenne ». Hypothèse, forte au demeurant, qui guide une appréhension des faits de langue à la Réunion, et des phénomènes sociolinguistiques à l'œuvre.

C'est sur ce fond, marqué par un développement et une ouverture de l'île sur elle-même et sur l'extérieur, que s'inscrit une dynamique sociolinguistique dont on peut avancer qu'elle a modifié, elle aussi, en profondeur, structures linguistiques, pratiques langagières et rapport à la langue. Des « moteurs » de cette dynamique, mentionnons, parmi les plus actifs, la scolarisation, l'urbanisation et la médiatisation de la société réunionnaise et des conditions de ceux qui y vivent.

L'évolution comparée du développement des médias, en métropole et à la Réunion, se différencie sur un point, capital pour notre propos car il porte sur notre hypothèse d'un phénomène généralisé d'hybridation de la société réunionnaise. Sur près de deux siècles, la France métropolitaine a distingué médias de diffusion et médias d'interaction, pour engager il y a peu la recomposition technologique multimédia que nous venons d'évoquer. A la Réunion, les médias ont toujours présenté une composante interactive essentielle. Jusque dans les années soixante, presse écrite puis radio restaient l'apanage et l'outil de communication de l'élite locale lettrée, en capacité financière d'acquérir un poste de radio. A partir de 1964, il en fut ainsi des premiers débuts de la télévision. Puis, à mesure du développement évoqué *supra*, les médias sont devenus des médias de masse, sans cependant se départir d'une fonction de communication issue d'une tradition communautaire de proximité et d'expression d'opinion. A une exception notable près, celle de l'ORTF (FR3) puis de RFO, qui a été fortement contestée au cours des années quatre-vingts (Simonin, 1995c), l'audiovisuel public a dû faire face à une forte concurrence des radios locales privées et du mouvement *Freedom* incarné par sa figure charismatique, C. Sudre, chantre du pluralisme, de la liberté d'expression, et d'une conception populiste de l'interactivité et de la proximité. Dès ses débuts, *Antenne Réunion* a également joué la carte de la proximité, comme en son temps *Le Quotidien de la Réunion*.

A la mesure de ce fil historique, brièvement tiré, les médias réunionnais apparaissent sous le jour de médias hybrides, de médias de contact.

Les instances de légitimation

Il faut en parler au pluriel, car ce qui est légitime pour une société et ses membres dépend d'un ensemble d'institutions qui lui sont propres, variables dans le temps et dans l'espace. Au sein d'une communauté sociale, les institutions qui forment système rendent possible, durable et vivable le lien social entre ses membres. Une institution s'impose à ses membres et ceux-ci y adhèrent (pour la reconnaître ou la contester). C'est ce double mouvement d'imposition et d'adhésion qu'on nomme instance de légitimation. Pour un groupe social lié en une communauté de destin, les institutions sont, dans des proportions variables, vécues comme des instances plus ou moins coercitives d'imposition et de normalisation. A la légitimation institutionnelle, il faut en effet ajouter une légitimité fondamentale qui agit en dernier ressort. Il s'agit de la légitimité sociale dont le principe est de questionner ce qui est *acceptable* et *appropriable* du point de vue de la population ou de telle ou telle partie qui la compose.

Dans le système social contemporain auquel participe la Réunion, par ses liens avec la métropole, on dénombre une série d'institutions majeures, politique, scolaire, culturelle, scientifique ; mais aussi, selon la tradition saussurienne, linguistique. Saussure souligne que la langue est une institution sociale. Depuis l'apparition de la société de l'information, on peut dire des médias qu'ils s'érigent à leur tour en une institution médiatique. L'importance ainsi accordée au fait institutionnel nous semble pouvoir éclairer la question des médias de contact et des contacts de langue, telle qu'elle se pose à la Réunion. Si l'on considère médias et langues comme des institutions communicantes et des instances de légitimation, il reste toutefois que la légitimité sociale de la question de la langue est à la croisée du politique et du médiatique.

Les contacts de langue

C'est sous une forme ramassée que nous présentons trois séries d'hypothèses : 1) sur la langue, 2) sur les langues en contact et 3) sur les langues en contact à La Réunion, hypothèses dont chacune mériterait qu'on s'y attarde.

1) Hypothèses sur la langue

Une langue, c'est une histoire, une culture. En partie définie par une culture, elle contribue en partie à définir une culture. Mais une langue c'est aussi un système structuré de signes, linguistiques et sémiotiques. Sa description comporte deux composantes. La composante linguistique qui s'intéresse à la langue en tant que celle-ci fonctionne comme un code. Une seconde composante, sémiotique relève des mécanismes interprétatifs, des processus inférentiels. Une langue est un ensemble organisé de ressources de communication qui fait partie d'un répertoire plus vaste de moyens et de procédés dont les individus, appartenant ou non à une même communauté sociale, disposent pour communiquer entre eux.

2) Hypothèses sur les langues en contact

Les langues en contact constituent un universel de situation, alors que les situations monolingues sont l'exception. L'Etat français a mené une politique intense d'assimilation culturelle et linguistique sur son territoire européen à mesure que celui-ci s'est constitué. Elle l'a exercée dans l'ensemble de son vaste empire et de son outre-mer. Mais la France n'est jamais parvenue à éradiquer totalement les langues locales, *toutes* les langues locales.

Les langues prennent trois formes principales de contact, structurales et fonctionnelles : le plurilinguisme, la diglossie et l'hybridation. Le plurilinguisme correspond à une situation – au demeurant rarissime – où coexistent deux langues ou plus à statut social et politique équivalent. Une situation diglossique se rencontre dans le cas où deux langues co-existent. L'une, supérieure, domine l'autre qui se voit ainsi dévalorisée, disqualifiée, stigmatisée, voire interdite. L'hybridation de langues en contact signifie d'une part qu'un processus d'alternance, de passage de l'une à l'autre s'observe dans les pratiques langagières quotidiennes, et que d'autre part l'on assiste à un mixage progressif des systèmes linguistiques respectifs. Car il faut souligner que structures de la langue et pratiques langagières sont deux niveaux distincts d'appréhension des mécanismes de contact de langues. Enfin, (cf. *supra*) rappelons que la dynamique des langues en contact dépend d'instances de légitimation.

3) Hypothèses sur la dynamique des langues en contact à La Réunion

A La Réunion, co-existent deux langues apparentées : le français et le créole. Le créole est né du contact des langues régionales françaises et d'autres langues parlées principalement à l'époque du peuplement de la Réunion. Des trois formes de contact, le plurilinguisme, la diglossie et l'hybridation, la Réunion n'a guère connu la première, le plurilinguisme. La diglossie a prévalu jusqu'à une date très récente et l'hybridation constitue la forme émergente. La dynamique sociolinguistique d'évolution des langues en contact à la Réunion s'oriente vers une forme accentuée d'hybridation qui pourrait prendre la forme d'un *parler réunionnais*. De toutes les hypothèses énoncées, cette hypothèse est à la fois la plus forte et la plus fragile. La plus forte parce que tout indique qu'elle repose sur une observation attentive des pratiques langagières ordinaires. La plus fragile parce que les capacités de prédiction scientifique se limitent à constater des tendances, toutes choses égales par ailleurs. Or, on ne sait jamais, de quoi demain sera fait ...

Bibliographie

- DESCOMBES, V., 1996, *Les institutions du sens*, Paris, Editions de Minuit.
- GOFFMANN, E., 1987, *Façons de parler*, Paris, Le Seuil.
- GUMPERZ, J. J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Traduction et Présentation de J. SIMONIN, Paris, L'Harmattan.
- SIMONIN, J., 1995a, « A la Réunion, peut-on être sûr d'être insécure ? Pour un traitement interactionnel de l'insécurité linguistique », dans BAVOUX, C. (Ed.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches plurielles, lexicographiques, interactionnelles et textuelles*. Paris, L'Harmattan, pp. 33-53.
- SIMONIN, J., 1995b, « Questionner les usages sociaux langagiers en contexte insulaire sociolinguistiquement complexe. Le cas de l'île de la Réunion. Pour un modèle d'analyse interactionnelle », dans Richard-Zapella, J. (Ed), *Le questionnement social*, Actes du colloque, Cahiers de Linguistique sociale SUDLA/Université de Rouen, pp. 335-339.
- SIMONIN, J., (Ed), 1995c, *Médias et communication dans un espace régional, Etudes de communication*, n° 17, Lille, Université de Lille 3.
- SIMONIN, J. 1999, « Pour une anthropologie empirique de l'événement », dans La médiatisation des problèmes publics, Delforce, B., Noyer, J. (Eds), *Etudes de communication*, n° 22, Lille, Université de Lille 3, pp. 93-114.
- SIMONIN, J., 2000a, « Médias locaux et citoyenneté. L'espace public réunionnais entre communauté et société », dans *Hermès*, n° 26-27, Paris, pp. 295-307.
- SIMONIN, J., 2000b, « Le lexicographe entre mimesis et semiosis. Regards sur quelques dictionnaires concernant la Réunion et Maurice », dans Bavoux, C., Dupuis, R., Kasbarian, J.-M., *Le français dans sa variation*, Paris, L'Harmattan, pp. 77-104.
- SIMONIN, J., 2001a, « L'institution médiatique du mythe urbain », dans Delforce, B., Noyer, J. (Eds), *La médiatisation des problèmes publics*, Lille, Editions du Septentrion.
- SIMONIN, J., 2001b, « Discours, interactions sociales et communications médiatisées », dans Watin, M. (Dir.), *Communication et espace public : Univers créoles I*, Paris, Anthropos, Ch. 4, pp. 81-102.
- SIMONIN, J., WATIN, M., 1993, « Espace public et communications médiatisées à la Réunion », dans *Etudes Créoles*, vol. XVI, n° 2, pp. 40-52.
- WATIN, M. (Dir.), 2001, *Communication et espace public : Univers créoles I*, Paris, Anthropos.

Annexe : « Coupe pas nos ailes »

CE DOCUMENT DOIT ETRE TELECHARGE SEPAREMENT

CONTACTS DE LANGUES ET DE CULTURE DANS LE JOURNAL D'YVONNE BLONDEL

Norbert Dodille

LCF – UMR 8143 du CNRS – Université de la Réunion

Fille du « ministre de France » (ambassadeur) Camille Blondel, Yvonne Blondel a épousé un Roumain, Jean Camarasescu, nommé préfet du département de Silistra, à la frontière Bulgare. C'est là que la surprend la guerre, déclarée en 1916, une guerre qui se révélera particulièrement meurtrière sur ce front. Yvonne Blondel, témoin et acteur de la guerre (elle est infirmière), tient un journal des événements.

Images de peuples

Une situation de guerre, et de guerre cruelle comme celle que connaît Yvonne Blondel, est une situation dans laquelle les images culturelles des peuples, ce qu'on appelle souvent les *clichés*, sont requises et décrites avec des traits d'autant plus forcés qu'il s'agit de consolider des réflexes identitaires. Ces réflexes sont d'ailleurs d'autant plus vifs que les négociations qui ont précédé la guerre ont accouché d'un système d'alliances tout à fait paradoxales (les Roumains se retrouvent alliés de leurs ennemis héréditaires, les Russes, tandis que ceux-ci se retrouvent dans le camp opposé à leurs frères bulgares, etc.), et que les mouvements de troupes vont soit mêler soit opposer des peuples marqués par des oppositions culturelles et linguistiques qui ne recouvraient pas nécessairement des alliances stratégiques. Dans le journal d'Yvonne apparaîtront les Roumains, bien sûr, mais aussi les Bulgares, les Russes, les Serbes et les Turcs, ainsi que, épisodiquement, des Français ; les Allemands sont aussi cités, bien entendu. Par ailleurs, sont évoquées des ethnies qui ne renvoient pas à des définitions nationales, les tziganes et les juifs.

Yvonne Blondel est française, mais aussi roumaine d'adoption : « depuis que je suis devenue roumaine » écrit-elle le 8 mars 1917. Elle est effectivement roumaine par mariage, mais aussi par un choix familial, ses parents ayant eux aussi décidé de rester, au moins quelque temps, en tout cas après la fin de la mission du père d'Yvonne, en Roumanie. Son adhésion à la Roumanie est affective, elle prendra fait et cause pour ce pays, après que son père a travaillé à faire entrer la Roumanie dans le conflit au côté de la France. Elle est donc identitairement à la fois très proche du regard roumain tout en conservant évidemment les distances culturelles de son milieu d'origine.

Cette alliance roumano-française s'appuie sur un fonds identitaire commun, réel ou mythique, dans tous les cas très agissant dans les relations historiques entre les pays, qui est la

latinité. Cette latinité, valeur culturelle supérieure (dont le fondement, on y reviendra, est tout aussi bien linguistique) va s'opposer d'un côté aux traits « boches », ou germains, de l'autre aux traits « slaves ». Au besoin, à tous les deux d'un seul mouvement, comme dans ce passage qui suit une anecdote illustrant la générosité d'un soldat roumain vis-à-vis d'un ennemi :

« Voilà bien notre race latine, avec son fond d'humanité admirable. Je suis certaine que jamais un Boche, avec sa prétentieuse kultur et encore moins un Bulgare, avec son farouche slavisme, n'auraient eu de semblables réactions (7 septembre). »

Dans sa latinité, le Roumain s'oppose également au Hongrois, allié de l'Allemand dans le conflit : peu d'allusions aux Hongrois pourtant, en dehors de ces quelques qualificatifs peu significatifs, en tous cas pour les deux premiers :

« Les vœux les plus ardents jaillissent du cœur de la Transylvanie pour que l'on chasse à jamais de ce coin de rêve l'infect Hongrois, l'horrible Hongrois, le sauvage Hongrois (25 septembre). »

Cette évaluation est d'ailleurs attribuée à Maritza, la cuisinière d'Yvonne, mais cette dernière ne connaît pas les Hongrois, qui n'ont d'autre caractéristique que d'être, comme les Slaves et les Germains, des barbares ennemis des peuples latins.

Les Bulgares, évidemment, sont porteurs de toutes les tares, parce qu'ils sont à la fois slaves, alliés des Allemands, ennemis directs et envahisseurs. Les historiens ont rapporté le caractère extrêmement violent de la campagne de la Dobroudja, et bien entendu, les atrocités commises sont relatées en détail par Yvonne. La férocité, la sauvagerie, la trahison du Bulgare n'ont pas de bornes. A l'occasion, pourtant, l'opposition Roumain-Bulgare peut porter sur des traits culturels plus précis :

« Ces petites agglomérations de ce Durostor [...] Les unes sont nichées dans des fonds de vallées, d'autres, au contraire, ont égrené leurs maisonnettes sur les collines où elles semblent accrochées comme de légères cases dans la verdure. Elles n'ont pas la note accorte et claire de nos villages roumains, égayés de leur blanc badigeonnage et de leurs cerdacs fleuris. Ces villages sont le plus souvent du ton ocre de la terre, dont ils paraissent avoir surgi. Les communes bulgares sont d'une architecture plus soignée. La forme habituelle de leurs maisons, basses, carrées et trapues comme eux, s'avance en son milieu dans un cerdac carré. Mais, autour de la demeure, à part quelques exceptions, tout est vide, nu et sans âme. »

L'habitat révèle le peuple, et l'absence d'âme des Bulgares, c'est-à-dire par contrecoup, la supériorité spirituelle des Roumains.

Pour les Russes, ils sont des alliés, mais des alliés peu fiables, et l'on peut dire que d'une certaine façon, Yvonne partage en partie l'animosité des Roumains envers les Russes, tout en accordant pourtant à ces derniers une certaine bienveillance, des circonstances atténuantes. Sauvages comme les Bulgares et les Hongrois, certes, mais pas nécessairement cruels ; avant tout « désolants d'insouciance », maladroits et incompetents :

« Des soldats russes, roux et forts comme des ours, nous ont aidés toute la matinée avec entrain et leurs bonnes volontés comprenaient nos gestes animés et bousculeurs. Quand ces incultes slaves rient, ils prennent des expressions de bons gros chiens. »

Pour ce qui est de la Roumanie, les différences culturelles vont pouvoir s'affiner et concerner des traits plus précis entre les régions. Si les Russes, qui ont « des visages souvent taillés à la va-vite par le créateur », font l'objet de différences incompréhensibles et insaisissables (« On m'a présenté des tas de types, très différents les uns des autres, nés dans tous les coins de cette immense Russie, avec des noms impossibles à prononcer et encore plus à retenir »), les Roumains, eux, plus proches, plus humains et par conséquent mieux différenciés, relèvent d'une analyse d'ethnologue :

« Les natures diffèrent un peu selon les provinces qui les ont vu naître, un Olténien réagira un peu différemment d'un Moldave, mais malgré tout, ils ont de grands points communs. Ces gens très simples, parfois sans aucune culture, venant du fin fond de leur campagne, vous étonnent par leur jugement et leur bagage énorme de bon sens. J'apprécie tout particulièrement une certaine retenue et une politesse innée, qui n'a rien de servile. »

Quant aux Serbes, alliés eux aussi, ils bénéficient d'un traitement à part :

« Cette race serbe, que j'approche pour la première fois, est bien curieuse. De tous, ils sont certainement sinon les plus sympathiques, au moins les plus endurants. La douleur est supportée par eux avec une résignation et un silence impressionnants. Ils ont l'air, paupières et bouches closes, de se murer dans leurs douleurs intérieures. Leurs traits se durcissent, ils prennent un faciès et des angles qui les font ressembler à des oiseaux de proie, aux aigles de leurs sauvages Monts Tatra. Quand on touche leurs plaies, ils tiennent leurs poings fermés et durs, comme pour retenir leur volonté de ne pas crier. Les Serbes ont été endurcis par les luttes que leur race a endurées pour se maintenir en vie. Mickiewicz, le grand poète polonais a dit d'eux : "Les Serbes sont un peuple enfermé dans leur passé et dans les souffrances de leur race" (28 septembre). »

Dans la mesure même où les Serbes comme les Russes parlent des langues inconnues d'Yvonne, ils pourront d'autant plus facilement être identifiés à une sorte de bestiaire métaphorique culturel : les Russes sont des ours ou de « bon gros chiens », tandis que les Serbes ont des allures d'oiseau de proie.

Dans la première partie du journal, alors que Yvonne Camarasescu est encore préfète du département de Silistra, elle est amenée à côtoyer des populations très diversifiées. D'après St. Romansky, de l'Académie de Sofia, il y avait dans le quadrilatère 134 000 Turcs, 106 000 Bulgares, 12 000 Tziganes, 11 000 Tatares, et seulement 6 000 Roumains. Ces chiffres sont probablement soumis à une distorsion partisane : les historiens roumains et bulgares ont décrit l'histoire chacun à leur façon, y compris dans des cadres scientifiques. Cette statistique vient à point nommé pour dénoncer le peu de légitimité de l'occupation roumaine. Cela dit, il apparaît dans le journal d'Yvonne que ces populations, en particulier les deux premières, étaient particulièrement présentes. Les Turcs ont beau être militairement alliés aux puissances centrales, Yvonne a pour eux de l'attachement, car ils représentent une population locale menacée, pacifique et surtout exotique, c'est à dire pittoresque et saisie en harmonie avec le décor qui l'entoure :

« Des Turcs, aux allures toujours dignes, poussaient ce noir cortège vers le Danube. Jeunes et vieux portaient des pantalons bouffants de ce beau et franc bleu turc, enjolivés de dessins géométriques en ganses noires. Sur leurs têtes, les turbans blancs et jaunes ou à petites lignes bariolées, s'enroulaient savamment. Les jeunes gens avaient tous une fleur sur l'oreille, le plus souvent une rose parfumée. Une fois de plus, j'ai constaté combien le Turc et le buffle composent une harmonie parfaite (28 août). »

Les tziganes suscitent eux aussi un discours partiellement exotique. A la différence des Bulgares, des Slaves ou des Allemands, qui relèvent essentiellement de critères culturels et de traits de caractère en opposition aux Latins, (sauvages, farouches, prétentieux, vs humains, civilisés, etc.) les tziganes, aux faces « noiraudes » sont remarquables par leurs traits physiologiques :

« Les tziganes surtout, avec leur système pileux, plus impénétrable qu'une forêt vierge, nous donnent bien du fil à retordre. Même la tondeuse a un mal infini à prospecter dans ces toisons en friche (19 septembre). »

Pour ce qui est des juifs, ils sont victimes du discours antisémite ordinaire partagé par beaucoup de Français du milieu d'Yvonne à cette époque. Ils ne se rangent dans aucune des catégories auxquelles peuvent être assimilés les autres peuples ou ethnies. Le trait principal qui les caractérise est leur *étrangeté*, comme si, dans un conflit qui oppose différentes races,

des barbares et des civilisés, des animaux sauvages et de fragiles agneaux, ils n'avaient pas leur place, venant d'un autre monde, du monde du ghetto, précisément.

Images de langues

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les représentations de langues que l'on peut relever dans le texte du journal d'Yvonne Blondel. Elle vit au sein d'une région multilingue. John Reed, dans son récit sur les guerres balkaniques, décrit ainsi une soirée à Salonique en 1915 :

« Une nuit, nous étions assis dans un music-hall, en train de boire notre mastica, une sorte d'absinthe grecque. En tête de programme, il y avait une chanteuse (le mot était annoncé en français) grecque qui chantait des chansons d'amour roumaines en espagnol; des danseurs russes lui ont succédé, puis un comique allemand de Vienne qui racontait ses histoires en français. Il y avait aussi un comédien ambulant américain qui portait sept chemises qu'il ôtait l'une après l'autre: chaque fois, on découvrait une phrase drôle écrite au dos, et elle était toujours en caractères hébraïques. »

De son côté, Yvonne raconte qu'adolescente elle et ses amies volaient dans les trains les plaques multilingues suggérant de ne pas cracher par terre ou de ne pas se pencher au dehors. Dans une région balkanique, il était possible de faire moisson de ce genre de plaques.

Une autre image est donnée par Yvonne plus tard de ces coexistences de langues : elle fuit Braïla dans un convoi surchargé qui emmène une quantité excessive de passagers vers Iasi et écrit : *« Dans ce train, roulant tant de races différentes, toutes les langues et tous les dialectes se mêlaient dans la nuit oppressante »* (14 décembre). Belle image d'une Babel entraînée dans la nuit par une locomotive affolée.

On ne s'étonnera pas, s'agissant d'une Française qui partage tout de même certains traits de caractère de ses compatriotes, qu'elle ait pour la langue française une certaine préférence :

« Notre langue française nous a semblé douce et belle ce soir, au milieu du charabia russe et serbe. Malgré le ronronnement de tous ces Slaves, nous avons pu isoler notre causerie amicale (15 septembre). »

L'opposition langue et charabia ou ronronnement recouvre celle que nous avons notée plus haut entre les barbares et les latins.

Cependant, pour apprécier mieux la musicalité d'une langue, il est nécessaire de ne pas la connaître, afin qu'elle reste un objet distinct et entier, échappant à la pénétration sémantique qui en quelque sorte la parasite. Yvonne Blondel s'en veut longtemps d'une réplique qu'elle a jugée stupide à une question de la reine Marie :

« Se tournant vers moi, la Princesse me demanda si je parlais l'anglais. Avant que je réagisse, mère se lançant sur une flatterie, répondit que je trouvais cette langue si belle que je n'avais pas voulu l'apprendre, de peur de la parler mal ! (12 septembre). »

Cette réponse avait cependant quelque chose de sensé. La langue utilisée devient utilitaire, instrumentalisée, elle perd de sa plasticité, de sa musicalité, éventuellement de son exotisme. Le charabia russe, incompris, s'il est manipulé par la langue des femmes, peut offrir à l'auditrice un réel plaisir esthétique :

« J'éprouve un vrai plaisir de l'ouïe en entendant le russe parlé par des femmes. Les phrases se dévident sans coupure brusque et avec des bas et des hauts chantants, pleins de musicalité. À l'encontre d'autres langues étrangères que l'on ne posséderait pas, on peut écouter le russe sans s'énerver de ne pas saisir le sens des conversations. (5 novembre). »

Dans un autre passage, et à propos du serbo-croate, cette fois, Yvonne donne une description plus précise :

« *Un Serbe a chanté avec une voix chaude de baryton pleine d'une ampleur sauvage. Dans cette langue dure, à coins brisants, il m'a semblé méritoire d'arriver à produire quelque chose de mélodieux. J'ai prié le colonel de me traduire le refrain, étant curieuse d'apprendre quelle en était la pensée dominante. Ce n'était ni l'amour, ni le regret de la famille ou du pays, mais toujours la lutte, la guerre et la mort (24 décembre).* »

On constate qu'à de nombreuses pages de distance, une cohérence des images s'installe : les Serbes ont les poings « durs », des « faciès et des angles » et ils ont une langue « dure », « à coins brisants ». A l'opposé, on pourrait remarquer que les Allemands, assimilés aux Zeppelins qui bombardent la Roumanie, relèvent d'images rondes et grasses :

« *Cette rose saucisse, image parfaite du pesant boche, amateur de charcuterie et de bière qui, en se dandinant dans les airs, viole le secret de tous leurs gestes (19 septembre) ; leurs gros ventres de boches enceintes (11 septembre) ; le cigare argenté boche (13 septembre)* »

Les Bulgares relèvent d'un registre parent : Yvonne imagine les paysages de sa Dobroudja « gâchés par la traînée des uniformes bulgares, comme par la bave d'une chenille ».

Contacts de langue dans le journal intime d'Yvonne Blondel

Française épouse d'un Roumain, et installée en Roumanie depuis neuf ans (1907), Yvonne Blondel a appris la langue de son pays d'adoption. Elle évolue, certes dans des milieux où l'on parle français depuis fort longtemps (on se souvient du mot de Voltaire : « Pendant que nous sommes la chiasse du genre humain, on parle français à Moscou et à Yassi [= Iasi]. Mais à qui le doit-on, ce petit honneur ? à une douzaine de citoyens qu'on persécute dans leur patrie », *Lettre à Monsieur le comte d'Argental*, 4 avril 1762). Son mari, les politiques, les ministres comme Take Ionescu qui a été témoin de son mariage, parlent français. Mais le journal montre qu'Yvonne s'intéresse au pays où elle vit, qu'elle est curieuse de suivre la teneur de toutes les conversations qu'elle entend autour d'elle. Cette curiosité linguistique est encore à l'œuvre dans son journal où elle nous confie que, les mois passant, elle s'est mise à apprendre le russe.

Cette connaissance du roumain va permettre d'introduire dans le journal des citations de propos tenus par des responsables ou des soldats. Par exemple, lorsqu'elle met dos à dos Russes et Roumains dans leur mépris mutuel, elle va citer les propos roumains en langue originale et traduire les propos russes :

« *Roumains, Russes, se crachaient dessus avec un ensemble admirable, cherchant à rejeter la faute les uns sur les autres. Les Russes disaient entre eux : "O, ces Roumains !" et les Roumains chuchotaient : "Ati vazut rusii ? [vous avez vu ces Russes ?]" (17 septembre).* »

Cela dit, ces citations sont assez rares, on n'en trouvera pas plus d'une dizaine dans le texte du journal. Elles peuvent renvoyer à des propos militaires d'une certaine vulgarité :

« *L'un d'eux, en langage simple et cru, a synthétisé leur préoccupation en me disant : "Inamic în fata, bine, dar în c...!!!" [Avoir l'ennemi devant soi, ça va, mais l'avoir dans le c...]" (15 septembre).* »

« *À l'État-major, le pontifiant général Iliescu, léger et ironisant, a dit textuellement au préfet : "Sunteti niste c... !!!" [Vous êtes des m...], paroles charmantes et pleines de dignité de la part d'un chef (5 septembre).* »

Soit souligner le caractère dramatique d'une scène où apparaissent des personnages populaires en proie au malheur ; une vieille paysanne a vu mourir son cheval sous un bombardement :

« Avant de me suivre, elle embrassa son vieux serviteur sur le museau et me fit jurer qu'on enterrerait la bête avec soin et bien profondément pour que les chiens ne viennent pas gratter la terre, et le manger ! En parlant de cette bête aimée, elle disait "Costica al meu" [Mon Costica], comme s'il avait été vraiment son fils (28 septembre). »

Ou encore une scène comique au cours de laquelle une amie d'Yvonne rechigne à subir une piqûre :

« Avec des mines pitoyables et des pleurnicheries qui déclenchaient son pauvre œil louchon de la cave au grenier, elle criait à tue tête à Georges Mumu, ému et accablé : "Nu ma lasa taticu, nu ma lasa ! [Ne me laisse pas, petit père, ne me laisse pas !]" (10 novembre). »

Le roumain, comme dans l'exemple cité plus haut, peut servir à souligner l'antagonisme entre les Russes et les Roumains, y compris sur le plan musical et linguistique :

« Des Russes voulant sortir leurs talents entonnèrent un chœur avec leurs gosiers profondément sonores. Nos Roumains écoutaient mais tous n'étaient pas charmés. Un petit soldat aux yeux de braise chuchota que cette musique : "era prea grea !" [C'était trop difficile !] et finit par les envoyer au diable (26 septembre). »

Cependant, l'intrusion du roumain dans le texte est essentiellement liée au vocabulaire, et Yvonne s'en sert pour désigner des réalités proprement roumaines, qui ne pourraient être traduites en français sans perdre leur lien avec le référent spécifique auquel elles font allusion.

Lexique

J'ai relevé dans le lexique que j'ai placé dans l'édition à la fin du journal environ 90 termes roumains utilisés par Yvonne Blondel et que l'on peut classer de la manière suivante :

Termes relevant de l'alimentation, de la cuisine, des mets, fruits, légumes, etc. : ştrudel (gâteau feuilleté), fasole (haricots), mărar (fenouil), arpacaş (gruau), tocană (ragoût, civet), mititel (petit rouleau de viande hachée), murătură (légumes confits), pepene (pastèque), busuioc (basilic), cozonac (brioche), ţuică (alcool de prunes), salam (saucisson), şerbet (sorbet), caşcaval (fromage à pâte pressée), imambaialdi (plat d'aubergines à l'ail), rahat (rahat-loukoum, gâteau turc).

Termes servant à désigner les personnes, selon leur type, les liens de parenté, etc. : moş (vieillard, père), coană (dame), domn (monsieur), fin (filleul), muiere (femme), naş (parrain), babă (vieille), gospodină (ménagère), mitocan malotru), muscal (Russe), cadână (odalisque), musafir (invité), porc (porc), pui (petit).

Métiers, occupations, grades : subchirurg (aide chirurgien), cercetaş (éclaireur, scout), graniţer (douanier), dorobanţ (soldat d'infanterie), haiduc (bandit d'honneur), dascăl (chantre d'église), rânduş (homme de peine, valet), sacagiu (porteur d'eau).

Vêtements : şoşon (snow-boot), bocanc (brodequin), opincă (sandale de paysan), şalvari (culotte orientale, mauresque).

Musique, danse : brîuleţ (danse populaire roumaine), coloratură (it. coloratura), sîrbă (danse populaire roumaine), taraf (petit orchestre tzigane), lăutar (joueur de violon dans un orchestre populaire).

Habitation, objets d'intérieur : parter (rez-de-chaussée), plapumă (matelas), albie (auge), ceaun (chaudron), copăiţă (auge), puf (duvet), rogojină (paillason), cerdac (véranda), conac (manoir).

Relations sociales : înapoiat (arriéré), iarmaroc (foire, marché), taifas (bavardage), tablă (trictrac), bacşiş (pourboire), saftea (première vente), chef (envie), mahala (faubourg, banlieue), geamie (mosquée).

Animaux : mops (bouledogue), fluturaşi (papillon), porc (porc), pui (poulet).

Moyens du transport, vocabulaire du voyage : șlep chaland), birjă (fiacre), popas (halte, étape).

Éléments naturels : baltă (mare), crivaț (vent du nord, bise).

Divers : deparazitare (déparasitage), lojă (loge), a tulbura (troubler), dor (mélancolie), drac (diable), mâine (demain), plouat (mouillé, trempé).

Étymologiquement, ces termes se répartissent selon les grandes familles étymologiques du roumain, particulièrement pour ce type de vocabulaire qui concerne le folklore et la vie quotidienne. Grossièrement, on peut répartir les termes cités ci-dessus en familles : mots d'origine slave : 27% ; latine : 24% ; turque : 23% ; grecque : 8% ; hongroise : 5% ; française : 5% ; albanaise 3 % ; italienne : un terme.

Il faut se souvenir qu'une partie du journal relate des événements qui se situent dans la Dobroudja, région majoritairement peuplée de Turcs, ce qui augmente sans doute, mais pas de manière décisive, la proportion des termes d'origine turque (la plupart de ces termes sont en usage dans toute la Roumanie). Par ailleurs, on a groupé dans la même famille slave des termes qui peuvent provenir soit du bulgare, soit du serbo-croate, soit de l'ukrainien, ou du russe. Enfin, l'étymologie est difficile souvent à établir : un même mot peut désigner dans une région donnée, soit en grec, soit en albanais, soit en bulgare une même réalité sans qu'on puisse déterminer avec certitude quelle en est l'origine.

On s'intéressera à la manière dont ces emprunts roumains sont insérés dans le texte français. Pour ma part, pour l'édition du journal, j'ai choisi par commodité, et pour le confort du lecteur, de mettre en italique tous les termes non français utilisés par Yvonne Blondel. Mais, comme on peut l'imaginer, il n'y a pas de règle définitive dans le texte original. Soit la journée du 2 septembre : je recopie les passages où il y a des emprunts tels qu'ils figurent dans l'original.

« Ces petites agglomérations de ce Durostor [...] n'ont pas la note accorte et claire de nos villages roumains, égayés de leur blanc badigeonnage et de leurs cerdac fleuris. [...] »

Perdue dans un village turc au bord de la frontière, voilà une sympathique gospodaria créée par une jeune institutrice roumaine [...]

De pauvres meubles, des ballots informes, les traditionnels ustensiles de tout ménage roumain qui se respecte, la "albie" et le "ceaun". Tout ce bric-à-brac lié avec des cordes brinquebalées à chaque cahot. Couronnant ce triste ensemble, quelques plantes vertes que la gospodine n'a pas eu le cœur d'abandonner, se balancent et presque toujours un maigre et poussiéreux laurier rose fleurit mélancoliquement le convoi. »

Les termes cerdac [véranda], gospodaria [ensemble des biens d'un paysan], gospodine [maîtresse de maison] (ce dernier étant même francisé dans sa terminaison, nous y reviendrons tout à l'heure) ne sont distingués du texte français par aucun artifice typographique. Seuls « albie » [auge] et « ceaun » [chaudron] sont mis entre guillemets, mais c'est qu'ils sont aussi mis en valeur sémantiquement : ils représentent des objets caractéristiques d'une culture. De même dans la phrase :

« Pour moi, qui avais tant désiré hier soir du Beethoven et du Chopin... cette crécelle répétant sans cesse les cadences énervantes d'une "Sarbă" ou d'un "Brauleț" ne pouvait que me rouler en boule comme un hérisson ! »

Les noms de ces deux danses folkloriques sont mis entre guillemets – ils sont d'ailleurs dotés de majuscules.

On peut trouver entre guillemets un terme comme « dor » [nostalgie], si spécifiquement roumain que les Roumains prétendent qu'il est intraduisible, mais Yvonne l'emploie sans parfois sans guillemets comme dans l'expression : « j'ai parfois bien dor des chers parents ».

Les guillemets ou non-guillemets ne constituent qu'un des aspects de la naturalisation du vocabulaire roumain par le texte. Un autre aspect réside dans la prise en compte ou non des caractéristiques phonologiques du roumain et de leur transcription orthographique. Le roumain comprend par exemple 20 phonèmes consonantiques contre 17 en français ; il ne connaît pas la nasalisation, etc.

Yvonne Blondel n'ignore pas les signes orthographiques particuliers au roumain qui sont le *ă* pour noter la voyelle centrale moyenne (la voyelle centrale fermée, qui n'existe pas en français, était notée *â* à l'époque où Yvonne tient son journal, elle a été plus tard notée *î* à la suite d'une réforme orthographique), la fricative prépalatale sourde notée *ș*, l'affriquée dentale sourde notée *ț* (pour des raisons qui tiennent à la phonétique française, on transpose parfois le *ț* en *tz*, comme dans *Constanța* qui s'écrit souvent en français comme le fait Yvonne Blondel elle-même, *Constantza*, alors qu'il se prononce en roumain « *Constantsa* »). Obéissant à des motivations d'ordre pratique, et par souci d'uniformité, j'ai renoncé à utiliser cette graphie dans le corps du journal, dans l'édition.

Comme on peut l'imaginer, la transcription dans le journal des caractères spécifiques au roumain n'est pas systématique, mais elle n'est pas davantage ignorée d'Yvonne (dans l'exemple cité plus haut : « *Sarbă* » au lieu de *sîrbă* ou *sârbă* (danse populaire), « *Brauleț* » au lieu de *brîuleț* ou *brăuleț* (autre danse populaire)). Il ressort pourtant qu'un terme dans lequel est utilisé un signe orthographique spécifique sera davantage marqué et par conséquent moins intégré au texte français qu'un autre. Ils jouent en ce sens un rôle de marquage, à la manière des guillemets. Dans la journée du 28 septembre on trouvera « *borș* » (soupe) avec sa graphie en *ș* ou encore « *babă* » (vieille) avec *ă* qui cumulent donc les signes de différenciation. Inversement, le 18 septembre, Yvonne évoque des bacsis (pourboires) sans guillemets et sans *ș*, le mot lui paraissant suffisamment assimilable au français. Rien de systématique cependant : *moșie* (terre, domaine), correctement orthographié, n'a pas de guillemets.

A l'opposé, l'intégration du vocabulaire roumain pourra passer par l'appropriation morphologique. Dans les exemples cités plus haut, les termes « *sîrbă* » et « *albie* » (auge) sont bien identifiés comme féminins et les termes « *brîuleț* » (danse) et « *ceaur* » (chaudron) comme masculins : d'une certaine façon il y a une intégration équilibrée entre une marque française de genre et le terme étranger. L'intégration sera plus complète lorsque Yvonne utilise la marque française du féminin sur un terme roumain : *gospodine* (ménagère) ou *rogojine* (paillason) au lieu de *gospodină* et *rogojină*. Mais, un peu plus bas, elle fait entrer en conflit les formes françaises et roumaines de l'article : une *moșia* (vieille) (la terminaison en *a* de *moșia* représente l'article défini postposé, il aurait fallu *moșie*).

Mais il arrive souvent, très souvent même à Yvonne d'adopter le pluriel français au lieu du pluriel roumain : si Yvonne note bien le pluriel *birje* de *birjă* (fiacre) ou *babe* de *babă* (vieille) (ces mots étant d'ailleurs entre guillemets), elle écrit couramment *conacs* (manoir), *cerdacs* (vérandas) *musafirs* (invités), etc. au lieu de *conace*, *cerdace* ou *cerdacuri*, *musafiri*, etc (et l'on ne s'étonnera pas de trouver la forme *musafiris*, qui cumule les deux morphologies du pluriel). Le mot roumain se trouve ainsi morphologiquement francisé. L'un des exemples les plus amusants de cette appropriation morphologique est peut-être celui de l'application d'une forme conjuguée française à un verbe roumain :

« *Un soir, nous étions, Stella Eliade et moi, au cinéma Select. Nous finissions de nous pâmer devant le beau et "tulburant" Psilander qui déployait son charme froid dans un film du grand nord (10 septembre).* »

L'acteur danois Valdemar Psilander est l'occasion ici d'une intéressante greffe linguistique, d'autant que le mot roumain correspondant *tulburător* [troublant] était à la disposition de la diariste. Cela dit, il faut noter le goût prononcé d'Yvonne pour les néologismes, parfois très séduisants, dont elle émaille son discours en français :

« Tant de beauté endiamantée fusait des eaux coupées par notre étrave, que tout le reste était oublié ...
 À notre arrivée, les vieilles turcaudes se sont terriblement agitées ...
 Des murs, de couleur marronnante ...
 Je fus très réconfortée de son geste spontané et me remis également à tontonner de mon côté, les forces soudain raffermies.
 Je revoyais, en été 1914, s'avancer majestueusement vers notre petit port le yacht Royal, oriflammé jusqu'au grand mât ...
 Scandaliser le ratatinage des provinciaux, derrière leurs fenêtres bien closes, sur le salpêtre de leurs demeures ...
 Parmi ce que j'ai aimé, j'ai pêché au hasard quelques petits boîtillons, un vase, un coussin ...
 Entre les tampons, des soldats rangés et pressés comme sardines en boîte, s'invectivaient sonorement à la mode roumaine, en invoquant souvent mesdames leurs mères ...
 Il buvait sec, la Saint-Georges breloquant sur le cœur ... »

Ces néologismes témoignent de l'inventivité verbale d'Yvonne Blondel et de la plasticité de son discours. Parmi eux, on fera cependant un sort tout particulier à ce qu'il faut bien appeler des « roumanismes » (emprunts lexicaux ; calques), qu'on ne s'étonne pas d'entendre chez des locuteurs roumains parlant le français, mais qui ne peuvent que surprendre chez une Française qui, vivant en Roumanie, semble avoir subi une contamination linguistique caractérisée. Je donnerai seulement quelques exemples tout à fait significatifs :

Le mot « réactionner », du roumain *a reacționa* [réagir] est une « faute » assez courante chez les roumanophones parlant le français. Or, on peut lire dans le journal d'Yvonne : « Avant que je réactionne, mère se lançant sur une flatterie, répondit que je trouvais cette langue (il s'agit de l'anglais) si belle que je n'avais pas voulu l'apprendre, de peur de la parler mal ! » ; ou encore : « Les natures diffèrent un peu selon les provinces qui les ont vu naître, un Olténien réactionnera un peu différemment d'un Moldave, mais malgré tout, ils ont de grands points communs », etc. Cette « faute » peut être assimilée aussi bien à l'inventivité lexicale d'Yvonne qu'à la proximité du roumain qu'elle entend parler et qu'elle parle tous les jours.

Il en est de même pour le mot *saisoniste*, du roumain *sezonist*, estivant : « des collections de brimborions et colifichets qui y sont exposés en été, pour tenter les saisonistes ».

Parfois encore ce sont des expressions roumaines qui sont traduites mot à mot du roumain en français, où elles n'ont de sens que pour un roumanophone : « Pourtant, je ne me sentais pas dans mes eaux et je ne pus rien manger » (en roumain : *a nu fi în apele sale* : ne pas être dans son assiette) ou encore : « Sous son bras, il gardait avec soin une serviette de marocain jaune, bourrée à refus qui contenait les rapports secrets » ; « en défilant avec ma troupe de porteurs et de bagages devant les wagons, j'ai pu constater qu'ils étaient pleins à refus » : il s'agit d'une traduction littérale de *plin pînă la refuz* : comble, bondé.

Le journal d'Yvonne fonctionne ici comme un petit laboratoire linguistique. Peut-être peut-il servir à illustrer des phénomènes, comme les calques, les emprunts, les alternances et mélanges codiques ..., qui se produisent à plus grande échelle dans des situations de langues en contact.

Bibliographie

DODILLE Norbert, (sous presse), *Le Journal de guerre d'Yvonne Blondel*, texte établi par Norbert Dodille, préface de Norbert Dodille, L'Harmattan.

DISCUSSION : « ECRIRE EN SITUATION DE PLURILINGUISME »

Marinette MATTHEY [à Jacky Simonin]

Vous avez dit en fait qu'il y avait deux niveaux de saisie, deux niveaux de réalité pour l'appréhension de la langue, un niveau qui était celui des structures et un autre niveau qui était celui des pratiques langagières. Vous avez aussi dit que vous n'étiez pas linguiste. Tout cela me fait penser à la distinction que faisait Saussure entre linguistique interne et externe. Est-ce que vous ne croyez pas que si on instaure ces deux niveaux en disant que ce sont vraiment deux lectures différentes, on s'interdit de penser le changement linguistique ?

Jacky SIMONIN

C'est-à-dire que si effectivement on est un linguiste des structures on ne peut plus raisonner en termes de changement linguistique. La sociolinguistique historique notamment, l'histoire et l'évolution des langues le montrent, on ne peut pas être structuraliste et inscrire précisément l'axe diachronique puisque par définition synchronie et diachronie sont opposées dans le schéma saussurien.

Jean-Philippe WATBLED

Mais les successeurs notamment beaucoup de structuralistes n'ont pas cette vision aussi manichéenne. Ainsi Martinet a eu le mérite d'introduire la notion de synchronie dynamique et d'étudier le changement linguistique à causalité dite interne. Il a quand même démontré que les structures linguistiques sont instables. Il s'agit de systèmes toujours au bord du déséquilibre. N'ayons pas non plus une vision caricaturale du structuralisme.

Marinette MATTHEY

[concernant l'analyse du code-switching] J'ai un exemple qui n'est pas en créole mais qui est un exemple de langues proches. C'est entre le français et l'italien. Il y a une dizaine d'années, on a enregistré en Vallée d'Aoste des enfants italophones qui parlaient en français. Et je me rappelle qu'on avait de grandes discussions dans l'équipe pour savoir, par exemple, lorsqu'un enfant disait « le cheval no n'est pas à la maison » si on allait écrire « non » mot italien et puis « est pas » avec une graphie française en considérant que « est » c'était le verbe en français ou s'il fallait considérer que c'était « non è » en italien et « pas » la négation du français. Je crois que cette question de savoir où catégoriser les observables, on ne l'a pas seulement dans la vie du créole, on l'a dans toute forme de contact de langues et dans l'interlangue aussi.

Lambert-Félix PRUDENT

Mais tout de même, qu'on le veuille ou pas, et c'est peut-être ça qu'on appelait la diglossie autrefois, il y a un système linguistique qui a une norme, qui a une graphie, qui a une grammaire, qui a un dispositif pédagogique, scolaire, et puis quelque chose qu'on appelait le créole qui peut être plus ou moins clair selon la tête du locuteur.

Le créole est dépendant historiquement, sociolinguistiquement, symboliquement, tout ce qu'on veut, du français. Le créole et le français ne sont pas deux langues de plein statut, il faut

retourner à l'épilinguistique là. Et l'insécurité linguistique d'un créolophone n'est jamais de la même nature que deux arabophones qui parleraient français ou d'un italophone qui parlerait français parce que derrière il n'y a pas les mêmes armées symboliques quoi. Et là on est dans un des cas de l'interlecte.

Claudine BAVOUX

Je crois effectivement que les créoles sont des langues tout à fait spéciales, je ne suis pas la seule d'ailleurs, qui véhiculent toute une histoire, des images que l'on ne peut pas évacuer. Et un déficit sur le plan statutaire que l'on ne peut pas évacuer. On ne peut pas parler d'un créole comme on parle de l'italien ou comme on parle même peut-être du malgache.

Carpanin MARIMOUTOU [à Lambert-Félix Prudent]

Je voulais préciser que, justement, le texte littéraire était peut-être cet endroit privilégié où l'écrivain peut se permettre ce coup de force-là [de prédominer]. Parce que lui, effectivement il a une certaine représentation, il a un certain imaginaire linguistique et une certaine idée de sa norme.

Jacky SIMONIN [à Lambert-Félix Prudent]

Il y a des situations où c'est le créole qui prédomine et qui d'ailleurs fonctionne, en termes affectifs, sur le principe de la jubilation. Parler français dans certaines situations c'est incongru et *vice versa*, et peut-être 30 secondes après, pour telle ou telle raison, un autre registre, un autre thème, quelqu'un qui arrive, qui part, etc., c'est le français qui va être la langue appropriée à ce moment-là de la situation de communication. Donc l'observation fine de tous les éléments que tu as indiqués, graphie, structurel, comme l'observation fine des situations concrètes de communication sont importantes pour arriver à nous sortir, disons, de cette question sur l'observation, l'interprétation. L'hybridation a suivi sur ces deux plans-là, structurel et sur le plan des pratiques. On ne peut pas mélanger les deux choses.

Claudine BAVOUX

En effet, on constate un mélange mais tant que la communauté linguistique ne dira pas que ce mélange est sa langue, tant que la communauté linguistique ne dotera pas ce type de discours d'un statut linguistique, ça restera du mélange.

Lambert-Félix PRUDENT

[concernant le journal en créole] Il y a quand même une satisfaction, quelque part de l'ordre de l'identité, de voir que quelqu'un a essayé de dire la météorologie en créole. Alors, là encore une fois, il faudra refaire la typologie des situations, il faudra mesurer ces choses-là dans le détail. Il ne faudrait pas dire que tout discours savant en créole s'expose à du refus global, il y a une part de refus mais il y a une part quand même de « c'est bien qu'ils essayent de dire des choses du pays en créole ».

[concernant l'interlecte] Je crois qu'il faut enseigner dans la langue maternelle. Et c'est l'une des différences entre la Réunion et la Martinique, je crois que le créole est vraiment une langue maternelle à la Réunion pour autant que je m'avance sur cette situation-là. Je veux dire la plupart des petits Réunionnais baignent dans un milieu créolophone fort, la plupart des petits Martiniquais baignent dans un milieu mixte où il y a plus de français proféré que de créole. Autrement dit un petit Martiniquais qui naît aujourd'hui en l'an 2000, et ceci depuis 25 ou 30 ans, il entend plus de français que de créole.

Mon modèle interlectal n'est pas quelque chose que j'invente ; j'ai des étudiants qui ont démontré son existence, Marche et Romani, pour citer des thèses ; ils sont allés dans des centres de Protection Maternelle et Infantile des milieux populaires. Ils ont entendu des mères s'adresser à des gamins, qui sont des bébés, en français. Alors c'est un français martiniquais, c'est un français tout ce qu'on veut mais c'est du français, ce n'est pas du créole. Les procédures de choix sont définitivement dominantes en français. Quand on voit en même temps toutes les procédures des médias, à la radio, à la télé et l'ambiance, nous sommes de

plus en plus francophones donc nous commençons à ressembler en Martinique à une situation qui rappelle les langues régionales en France.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli